

Image not found or type unknown



SansBail à la campagne et sans commodites

Par **Marjorie23**, le **07/10/2014** à **16:13**

Locataire à la campagne depuis septembre 1988, je touche de la caf une aide je suis en invalide. Mon propriétaire ne m'a pas fait de bail et je ne reçois jamais, seulement si je lui fait la demande expresse un reçu de mon loyer, je n'ai pas l'eau chaude ni de salle de bain ou d'eau. Arrivant à l'age de 60ans, j'aimerais savoir mes droits, merci.